



Les Nouvelles

Volume 21 — numéro 28—18 septembre 2020

Actualités

Vers une Allocation canadienne pour les aînés?

Dans l'[article](#) paru sur le site de *La Presse*, le 15 septembre 2020, Justin Trudeau déclare vouloir créer une nouvelle prestation pour les personnes âgées. Cette prestation permettrait de soutenir financièrement les aînés qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts en raison d'un revenu insuffisant à la retraite. Le montant de l'allocation serait modulé en fonction des revenus.

La vieillesse n'est pas une maladie

Dans l'[article](#) paru sur le site de *La Presse+*, le 13 septembre 2020, nous pouvons lire que malgré tous les préjugés véhiculés par bon nombre d'études qui dépeignent négativement l'état et les conceptions de la vieillesse dans les sociétés nord-américaines, 90 % des personnes âgées de 60 ans et plus contribuent significativement à l'économie et au bien-être de la société. D'ailleurs, on constate que 80 % des aînés, décrits comme fonctionnels participent à des activités de bénévolat. Le confinement récent a permis de prendre conscience de l'apport des aînés dans les œuvres sociales et caritatives. De plus, l'article mentionne que d'un point de vue humain et culturel, les personnes âgées ont un rôle de transmission de l'histoire, des savoirs et de perspectives humanistes aux générations qui les suivent.

Vaste enquête sur le travail au noir en CHSLD

L'[article](#) paru sur le site de *La Presse*, le 15 septembre 2020, mentionne qu'une enquête a été ouverte sur l'embauche de travailleurs au noir, pour faire le ménage dans les CHSLD durant la pandémie. En effet, des dénonciations touchent des migrants employés illégalement et payés en argent comptant dans divers établissements. N'ayant souvent pas d'autres choix que d'accepter ces emplois au noir, ces employés ne bénéficient pas des congés de maladie et de congés fériés, de la cotisation à un régime de retraite et des primes d'heures supplémentaires. De plus ils ne sont pas couverts par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) en cas d'accident de

travail. Ils sont, également, rémunérés en dessous du salaire fixé par le gouvernement pour ce genre d'emploi.

Dépistage de la COVID-19 : des tests salivaires sont prêts

L'[article](#) paru sur le site d'*Ici Radio-Canada*, le 17 septembre 2020, mentionne que deux hôpitaux au Québec expérimentent les tests salivaires. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) reconnaît que ce genre de test est prometteur. L'un des avantages est que les personnes pourront effectuer eux même le test qui consiste simplement à cracher dans un contenant. Toutefois, selon les informations fournies par l'INSPQ, l'analyse des tests salivaires n'est pas plus rapide que les tests avec écouvillons et n'est pas conseillée pour les aînés, étant donné que la prise de certains médicaments diminue la salivation.

Porter un masque pourrait protéger contre une infection plus sévère

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 16 septembre dernier, mentionne que le port du masque pourrait limiter la charge virale à laquelle un individu est initialement exposé. Cela diminuerait donc la gravité de la maladie. Toutefois, dans le cas des masques artisanaux, il n'y a rien qui prouve réellement l'efficacité de leur pouvoir de protection. L'utilisation de masques officiels de procédures assurerait davantage une protection individuelle selon la docteure Caroline Quach-Thanh, du CHU Sainte-Justine.

Nouvelles des membres et partenaires

Conférence : Panel - Gérer dans le chaos, horizons d'après crise

Le **Centre St Pierre** propose une conférence sur une réflexion inspirée de gestionnaires d'organisations offrant des services essentiels à des personnes en situation de précarité. La crise actuelle a tout perturbé. Les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale ont dû se réinventer rapidement afin d'assurer la continuité de leurs services. Comment les gestionnaires ont-ils répondu aux défis rencontrés ? Quels apprentissages ont été réalisés durant cette période ? Qu'est-ce que cette expérience changera dans la gestion des OBNL ? Autant que questions auxquelles vous trouverez des réponses lors de cette activité gratuite qui aura lieu à distance le **mercredi 23 septembre 2020 de 13 h 30 à 15 h 30**. Un lien de participation sera envoyé aux personnes inscrites quelques jours avant l'activité. Les personnes intéressées doivent s'inscrire sur le [lien suivant](#).

*Offres d'emploi et documents ci-joints.
Version imprimable ci-jointe.*